

# LA GAZETTE

## LA LETTRE DE LA PRESIDENTE

*Je suis heureuse de vous retrouver après l'été et les vacances qui, je l'espère, auront été agréables pour vous et vos animaux familiers.*

*Depuis notre dernière gazette de nombreux travaux ont été réalisés au refuge :*

*\*Installation d'un chalet neuf et réfection de la toiture et sous-plafond des dortoirs avec des matériaux aux normes. Ces travaux ont été entièrement financés par la Fondation 30 Millions d'Amis à qui nous disons un grand Merci !*

*\*Débroussaillage de la parcelle de terrain située derrière le refuge. ( La clôture et la pose des panneaux « Propriété Privée » ont été réalisés par notre bénévole Francis Breschich)*

*\*Achat d'un nouveau fourgon (d'occasion) que nous avons équipé de 4 pneus neufs. La décoration de ce véhicule a été réalisée avec talent et gracieusement par notre bénévole, Françoise Lepotvin.*

*Par ailleurs, nous poursuivons notre action envers les chats errants comme annoncé lors de notre assemblée générale de février 2005.*

*Dans peu de temps nous sortirons un D.V.D retraçant l'histoire de notre association .Ce.D.V.D a pu être réalisé grâce aux efforts conjugués de Liliane Tommasini pour les textes, d'Olivier Gorog pour la sonorisation et de Patrick Moustarde, compositeur, qui nous offre une mélodie écrite pour les Chats de Stella .*

*Vous pouvez constater que, grâce à la bonne volonté de tous et aux aides qui nous sont apportées - notre association étant reconnue comme sérieuse - le refuge Gireau et ses chats peut espérer perdurer encore longtemps. C'est notre souhait le plus cher . Vous le partagez certainement avec nous et nous vous demandons de continuer à nous apporter votre soutien.*

*Nos chats vous adressent 1000 « chats l'heureux » miaous !*

*La Présidente  
Jeannine Borde*

### NOUS SOMMES 273 AU REFUGE !

L'un de nous peut certainement faire la joie de votre foyer !

Venez nous voir et... laissez vous convaincre !

Attention ! Nous ne sommes pas des peluches et nous ne ressemblons pas à nos amis les chiens, **nous sommes des félins !** Nous avons besoin d'indépendance, de compréhension et...d'espace, moyennant quoi nous serons d'adorables compagnons.



*- Je suis fin prêt  
pour mes nouveaux  
maîtres - - -*

Heures d'ouverture  
Tous les jours  
sauf Jeudi et Dimanche  
de 14h à 16.30h.



## UN STATUT JURIDIQUE POUR LES ANIMAUX ?

Nombre d'élus se sont penchés sur le problème que pose les animaux de compagnie dans notre société

Certaines étapes ont déjà été franchies :

Loi du 10.07.1976 définissant l'animal comme « un être sensible ».

Loi du 06.01.1999 rendant obligatoire le tatouage des animaux de compagnie

Octobre 2004 mise en place du passeport européen obligatoire pour les carnivores domestiques.

Par contre il manque toujours dans le Code Civil le statut de l'animal domestique considéré, encore à ce jour, comme un bien meuble !

Lors du Conseil des Ministres du 4 mai 2005 il a été décidé d'engager une réflexion avec le Ministre de la Justice sur la place de l'animal domestique dans notre droit et également sur les conditions d'accès des animaux de compagnie aux maisons de retraite et aux foyers pour S.D.F.

Madame Suzanne Antoine - Trésorière de la Ligue Française des Droits de l'Animal - a proposé de créer dans le Code Civil une catégorie après celle des meubles et des immeubles, celle des animaux, assimilés à des « biens protégés ».

Le Ministre de la Justice, Dominique Perben, a déclaré : « Il nous est apparu nécessaire d'avoir une définition précise de l'animal dans le Code Civil pour avoir une base juridique dans le but de développer une politique de protection »

Souhaitons que ces travaux et réflexions débouchent sur un statut juridique des animaux permettant de mieux les protéger des hommes !



*Pitié ! Nous ne sommes pas des objets....*

### Contacts via notre site Internet

Notre site [www.leschatsdestella.com](http://www.leschatsdestella.com) est souvent visité et nous en sommes très heureux.



Nous essayons de renseigner au mieux les internautes qui nous consultent et d'intervenir quand nous le pouvons. C'est ainsi que nous avons pu faire stériliser quelques chats dans le secteur de Vaugrenier (Villeneuve-Loubet).

Nous remercions ici Mélissa chez Artezia à Sophia Antipolis pour son action en faveur de notre association et des chats.

A.P

*Créer dans le Code Civil une troisième catégorie, celle des animaux assimilée à des « biens protégés »*

Je ne pense pas que les chats prennent le pouvoir un jour. Ils sont trop intelligents pour cela. Ils ont compris que le pouvoir, ça use les griffes !



## LA VIE DU REFUGE

Le refuge abrite actuellement 273 chats et chatons. Depuis le mois de juin nous avons accueillis 10 chats et 25 chatons. 22 animaux ont été adoptés.

Grâce au budget spécial voté en A.G nous avons pu faire stériliser 24 chattes et 17 chats errants sur diverses communes en plus des chats pris en charge par les municipalités. Nous tenons à remercier ici le personnel de Bricomarché de Villeneuve-Loubet qui a accepté le retour de plusieurs chats stérilisés à proximité de leurs locaux.

Une nouvelle employée, Françoise, a pris ses fonctions au 1er août, à mi-temps.

Nous procédons au remplacement de tous les robinets d'arrivée d'eau et au changement de tous les raccords défectueux afin d'éliminer tout risque de fuite et....réduire la facture d'eau

Une tondeuse à gazon à usage professionnel et un lave linge adapté à nos besoins sont venus compléter notre matériel d'entretien.

Enfin, les grands travaux de réfection de l'habitation principale commenceront début octobre.

**Tous dons en nourriture : croquettes et boîtes – sont toujours les bienvenus pour aider les nourrisseurs !**

**Merci pour eux !**

## NOS MANIFESTATIONS

Braderie de Printemps : Les dates initiales des 21 et 22 mai ayant du être modifiées au dernier moment par la mairie de Villeneuve-Loubet, nombre d'habités se sont déplacés pour rien. Merci de bien vouloir nous en excuser.

Si le résultat des deux braderies de remplacement a été correct par contre le travail et la fatigue de nos bénévoles ont été multipliés par deux !

### Calendrier

**8 et 9 octobre :** Grande Braderie d'Automne -- salle Escoffier à Villeneuve-Loubet – Samedi de 15h à 17h – dimanche de : 9h à 16h

**20 novembre :** Super Loto – salle des Fêtes de Tourrettes sur Loup à 14h30

**20 novembre :** Compétition de golf en faveur de notre refuge organisée par Mme J.Depalmas au Golf Country Club de St Donat – 270 Route de Cannes –Plan de Grasse. Inscriptions à compter du 1er.10.05 au 15.11.05 – Tel : 04 93 09 76 66

*Les bénéfices de nos Manifestations sont intégralement utilisés pour les chats du refuge !  
Aidez-nous!*

→ **Pour nos brocantes nous avons besoin de bibelots, bijoux fantaisie, et tous objets en bon état**

→ **Pour notre Loto nous avons besoin de : bons d'achat, entrées pour spectacles, matériel électroménager neuf – chocolats – conserves fines – vins et alcools. Démarchez vos commerçants ! Aidez-nous !**



Les Chats de Stella  
1460 Ch. de la Gaude  
06140 VENCE

Tel/Fax : 0493 24 09 85  
Tel.portable : 06 67 39 18 31  
E.mail : info@leschatsdestella.com  
Site Internet:www.leschatsdestella.com

Marraine d' Honneur: Mme Arielle Dombasle  
Président d' Honneur : M Hollis Nall



ASSOCIATION « LES CHATS DE STELLA »

BUREAU:

MME JEANNINE BORDE	PRÉSIDENTE
MME JEANNINE DEPALMAS	VICE PRÉSIDENTE
MME LILIANE TOMMASINI	VICE PRÉSIDENTE COMPTABLE
MME RAYMONDE DESOR	TRÉSORIÈRE
MME ANNE PLAGNOL	SECRÉTAIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MMES : MIREILLE CUREAU - TUSCHIA NALL  
MARIE-JOSÉE SAVOYA  
M.FRANCIS BRESCHICH - M PIERRE MAZZIA.  
M.LAURENT PADOVANI -

**Téléphones utiles**

Mme J. Borde -Présidente	06 85 84 38 23
Mme J.Depalmas-Vice Présid.	06 61 59 56 71
Mme R.Desor-Trésorière	04 93 24 28 58
Mme L.Tommasini-V.P Compt	04 93 24 17 31
Mme A.Plagnol-secrétaire	04 93 14 12 87

Pour tout animal perdu ou trouvé :

**A P O T**

**08 00 03 70 16**

**Forfait Adoption**

**Chat : 63€ - Chatte : 80€**

Tous nos animaux sont testés leucose, stérilisés et tatoués

Pour les chatons un bon de stérilisation et tatouage est remis à l'adoptant

**Bulletin d'adhésion/soutien/Parrainage**

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Membre titulaire : 20€  Bienfaiteur : 46€

Parrainage : 93€  Don Libre : .....€

Je règle par chèque :  En espèces :  ou par virement

Au Crédit Mutuel de Vence : cpte 794724033340

**Pour se rendre au Refuge**

De Nice : Sortie autoroute Cagnes/Mer direction Vence, puis suivre les panneaux du restaurant « La Table d'Amis ». Au croisement où il y a une pharmacie tourner à droite et monter tout droit dans les bois. Sur la droite un panneau indique le refuge.

De Grasse : Entrer dans la ville de Vence prendre la direction Cagnes sur Mer puis suivre les panneaux « La Table d'Amis » comme indiqué, ci-dessus.

**Ne jetez pas cette gazette, faites la circuler !**

**Faites connaître notre association à vos amis. Merci !**